

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 27 juin 2006 de M. Blaise Hatt-Arnold, intitulée: «Genève a-t-elle un maire?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Depuis son élection très mouvementée comme maire de la Ville de Genève, M. André Hediger n'a jamais participé aux séances du Conseil municipal.

J'aimerais savoir s'il y a lieu de s'inquiéter sur le côté durable de cette pratique qui est dommageable pour la crédibilité soit du Conseil municipal, soit du Conseil administratif.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

L'explication des absences de M. Hediger à certaines séances du Conseil municipal est simple.

Le 6 juin, M. Hediger était présent aux séances de 17 h et 20 h 30. Le lendemain, il a représenté le Conseil administratif à un Forum économique sur l'Afrique. Le 26 juin, il était excusé, car il participait à l'assemblée générale de l'Association des villes messagères de la paix à Vancouver. Il en est rentré le 27. En raison du décalage horaire, il n'a pas été en mesure de participer aux séances de ce jour-là.

Comme on peut le voir, M. Hediger n'a cherché en aucune manière à se soustraire à ses obligations. Il a, au contraire, multiplié les activités de représentation liées à sa fonction de maire de la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*André Hediger*

Le 20 septembre 2006.